

« et les

autres? »



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #110



18-25 ans :  
**permis de vivre !**



FONDATION  
Abbé Pierre

Janvier 2021 | 1€



07. **Un fonds d'urgence**  
d'envergure internationale



08. **18-25 ans :**  
**permis de vivre !**

## Sommaire

07. La Fondation **agit**  
**Un fonds d'urgence** d'envergure internationale

08. La Fondation **analyse**  
18-25 ans : **permis de vivre !**

**Antoine Dulin :** « Élargir le RSA,  
un investissement social nécessaire »

15. La Fondation **réagit**  
**Augmenter le RSA et l'élargir**  
**aux jeunes** pour recadrer  
le tir de toute urgence !

17. La Fondation **observe**  
« Voulons-nous **d'une société qui laisse**  
**s'installer la pauvreté ?** »

18. **Avec** la Fondation  
Prêt à Impact **au profit de la Fondation**

20. La Fondation **se souvient**  
**Message de l'abbé Pierre**

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :

**3, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)**

ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713.

Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25 /**

**Président :** Laurent Desnard / **Directeur de la publication :** Christophe Robert /

**Rédacteur en chef :** Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction :** Delphine Picard /

**Maquette :** Tiens Donc ! / **Impression :** Orient express 6, rue Bezout 75014 Paris / **Routage :** France Routage 2,  
av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges – Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.

© Couverture : Ljubisa Danilovic



15.

**Augmenter le RSA et l'élargir aux jeunes** pour recadrer le tir de toute urgence !

## 9 mois de fonds d'urgence :

**A**u 30 novembre, la Fondation était venue en aide à plus de 150 000 personnes depuis le début de la crise sanitaire. Elle avait commandé 201 050 tickets-service d'une valeur de 10 euros chacun distribués sur 500 sites, associations ou structures présentes dans 54 départements, y compris à La Réunion.



**Édito**

## NOUS N'ABANDONNERONS PAS

**20** ans, c'est l'âge de tous les rêves, de toutes les envies, de tous les possibles. C'est l'âge où l'on découvre l'autonomie et où l'on souhaite prendre en main son destin. Et pourtant, aujourd'hui, dans notre pays, 6<sup>e</sup> puissance mondiale, c'est pour beaucoup trop de jeunes, l'âge de la précarité, de la solitude, parfois même de la plus grande détresse.

Avec la crise sanitaire qui a débuté l'an dernier, l'avenir de notre jeunesse est en berne et le quotidien de plus en plus dur pour celles et ceux qui n'ont pas la chance d'avoir une famille sur laquelle compter. Je ne peux imaginer commencer cette nouvelle année sans avoir une pensée pour chaque jeune, isolé, confiné, sans ressource, qui se bat pour survivre au quotidien.

Heureusement, les associations, dont nombre sont soutenues par la Fondation, font tout ce qu'elles peuvent pour ne pas laisser sur le bord du chemin celles et ceux qui feront la société de demain. Dans nos Boutiques Solidarité, grâce à votre soutien, ce sont autant de mains tendues, d'écoute bienveillante et de conseils qui sont donnés chaque jour pour continuer à faire vivre l'espoir et maintenir la dignité.

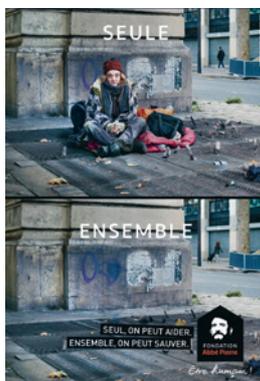
Oui, grâce à vous tous, la Fondation se bat et elle se battra le temps qu'il faudra avec toute sa force de conviction, je vous l'assure, pour qu'un revenu minimum vital soit enfin accordé à tous les jeunes qui sont en difficulté. Et je ne peux que citer ici une phrase de notre fondateur qui semble pour moi résumer parfaitement la position de la Fondation au sujet de cette jeunesse qui lui tenait tant à cœur : «Gardons au cœur l'impatience de faire. Et l'indignation dans l'action».

Soyez certains que nous garderons tout au long de cette nouvelle année l'impatience de rendre justice à notre jeunesse et que nous continuerons de nous indigner tant que cela ne sera pas fait. Avoir 20 ans en 2021 et commencer à construire sa vie, cela doit être plus qu'un espoir. Cela doit être possible. ■

**Laurent Desmard,**  
Président de la Fondation Abbé Pierre

**Merci à tous  
nos bénévoles !**

Depuis le début de la crise sanitaire, la Fondation est restée en contact avec ses bénévoles répartis sur tout le territoire. Visio-conférence, appels téléphoniques, mails... pendant le confinement, les équipes salariées ont tout fait pour maintenir le lien et permettre à chacun d'entre eux de continuer à agir lorsque cela était possible. Depuis le déconfinement, petit à petit, au sein de ses 9 agences et au siège de la Fondation, les fidèles bénévoles s'impliquent à nouveau, en respectant la distanciation et en appliquant strictement les consignes sanitaires. La Fondation les remercie pour la souplesse dont ils ont fait preuve et pour leur engagement qui n'a pas faibli pendant ces 10 derniers mois si particuliers.



**« Seul, on peut aider.  
Ensemble, on peut sauver »**

Cette année et depuis le 16 novembre, c'est avec un film réalisé par Éric Lartigau et des affiches signées par le photographe Cédric Delvaux que la Fondation a lancé sa nouvelle campagne d'Hiver. Présente partout en France, sur les panneaux d'affichage, dans les abribus et dans le métro, vous pouvez également retrouver le film dédié sur son site Internet: <https://www.fondation-abbepierre.fr/actualites/seul-peut-aider-ensemble-peut-sauver>

## Démultiplier l'offre de logements très sociaux



À Mézières-sur-Seine (78), 2 logements très sociaux ont été réhabilités et sont loués à des ménages très modestes par l'intermédiaire d'un bail à réhabilitation signé avec la commune pour une durée de 25 ans. Soliha Yvelines gère désormais ces logements très sociaux de 38 et 44 m<sup>2</sup> qu'elle a entièrement rénovés et qui viennent compléter l'offre de logements accessibles sur cette commune de 3600 habitants située dans un territoire où le pourcentage de logements sociaux n'est que de 5 %. La nette amélioration de la performance énergétique de cette maison de ville a été rendue possible grâce au soutien du programme « Toits d'Abord » de la Fondation, à

hauteur de 5 % du coût total de l'opération. Pour la première fois de sa vie, Fred est locataire et s'est installé en juillet au rez-de-chaussée, avec sa conjointe, atteinte d'une maladie grave. *« On avait toujours vécu en caravane, mais pour ma femme, ce n'était plus possible. J'avais fait une demande à la mairie et on a été prioritaire pour ce logement, on est vraiment heureux, ma femme va beaucoup mieux ! Tous les jours, je remercie ceux qui nous ont permis de venir nous installer ici. »* ■



## « Pti colibri » solidaire

Dans les quartiers les plus pauvres de Saint-Denis de La Réunion où vivent 7000 personnes, l'association « Pti Colibri » regroupe une trentaine de femmes à l'origine de la création d'un service de dépannage à domicile à bas coût. Déboucher un siphon, changer un joint, réparer une fuite... des interventions le plus souvent hors de prix pour les ménages modestes et plus encore pour de nombreuses mères

isolées avec plusieurs enfants, bénéficiaires des minima sociaux. Le dépanneur se déplacera à vélo électrique grâce à un don de « La Poste » et facturera un euro symbolique chacune de ses interventions. Autre atout de cette initiative solidaire financée à hauteur de 27 % par la Fondation, la collaboration avec un chantier d'insertion local qui prendra bientôt en charge les réparations des appareils électroménagers. ■



## Gribouilli

C'est le nom de cette association parisienne qui regroupe une communauté de quelque 700 gardes d'enfants qui souhaitent professionnaliser et valoriser leur métier afin de sécuriser leur avenir et renforcer le lien de confiance qui les unit aux parents. Accompagnement jusqu'à la certification, projet pédagogique, accès à la santé, informations juridiques...

Tous les samedis, des ateliers d'apprentissage animés par une vingtaine de pairs sont proposés. Depuis la création de l'association en 2017, plus de 250 ateliers se sont déroulés grâce au bouche-à-oreille, majoritairement dans les quartiers populaires.

« Nous souhaitons servir de boussole et sortir de l'invisibilité dans laquelle les nounous se trouvent en grande majorité. Venues de Colombie, des Philippines, de Côte d'Ivoire et souvent en situation de précarité, elles exercent un métier structurellement précaire », précise Maïmonatou Mar, co-fondatrice de « Gribouilli ». Capitaliser les bonnes pratiques, renforcer l'accès aux droits, lutter contre la discrimination... La Fondation soutient l'association à hauteur du tiers de son budget, finançant ainsi cette année le recrutement d'une cinquième salariée pour le développement du pôle accompagnement social des gardes d'enfants. ■

## Urbanisme solidaire et inclusif

Centres d'hébergement d'urgence, hôtels meublés... les occupations temporaires ne doivent pas être prétexte à du sous-logement. Pour lutter contre cet état de fait et développer un hébergement de qualité qui favorise une dynamique la plus inclusive possible, la société coopérative « Agence Intercalaire » recherche des surfaces immobilières publiques ou privées vacantes, construites ou non. Depuis près de deux ans, à Toulouse, elle a permis d'accompagner socialement et de loger décemment plus de 200 personnes en chambres individuelles dans un ancien bâtiment du ministère la Défense.

À Montpellier, soutenue financièrement à 60 % par la Fondation, l'« Agence Intercalaire » a identifié trois lieux en centre-ville appartenant à l'État ou à la Ville. Ces bâtiments vont permettre d'ouvrir deux centres d'hébergement de qualité et un accueil de jour pour femmes isolées. La société coopérative est également soutenue par la Fondation pour accompagner le collectif « Luttopia », menacé d'expulsion, dans la recherche et l'appropriation d'un lieu temporaire légal, autofinancé et destiné à accueillir de manière inconditionnelle 60 personnes vivant actuellement en squat. ■



### 9 propositions

... pour mobiliser le parc privé à vocation sociale dans l'Hérault. C'est le titre et le résultat de l'étude-action portée par la Fondation et la Caf départementale qui ont réuni tous les acteurs de l'habitat afin de favoriser un recours plus important aux dispositifs de mobilisation du parc privé à vocation sociale et répondre aux besoins dans ce département où le taux de pauvreté s'élève à 19 %.



### Sur le terrain

Distribution de gel hydroalcoolique, de masques, de chèques service, de colis alimentaire, organisation de maraudes, sans oublier accès aux services de base (douches, domiciliation...)...

les 30 Boutiques Solidarité de la Fondation se sont organisées au mieux pour continuer de répondre aux besoins des personnes et assurer un accueil inconditionnel en respectant le protocole sanitaire.

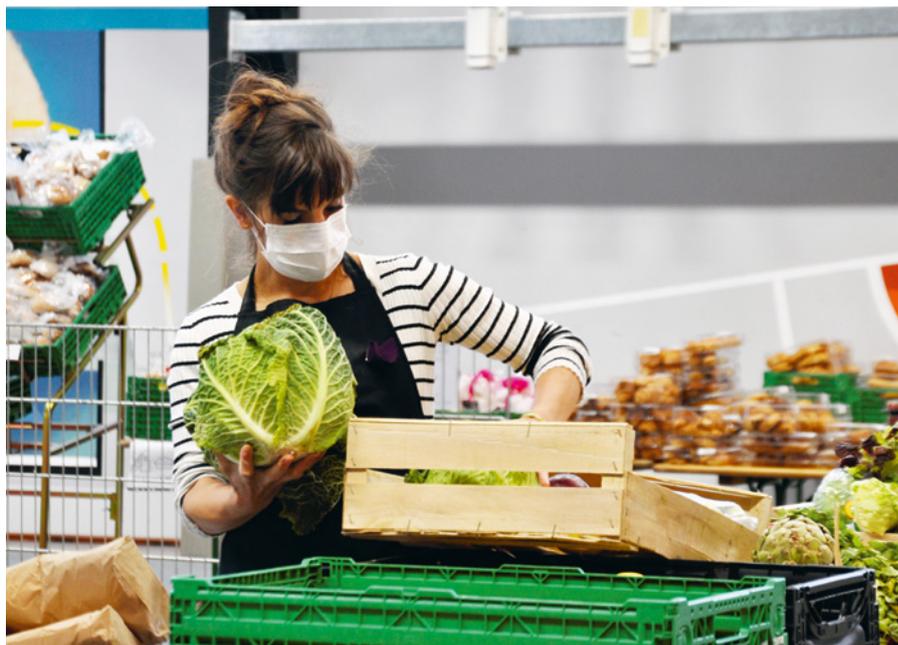
## Pensions de famille co-construites

Imaginer les futures Pensions de famille à partir des témoignages de ceux qui y vivent, c'est le but du projet de l'association parisienne « CapaCités » qui a mis en place un travail de recherche-action participative sur ce sujet. Jusqu'en 2022, 2 sociologues accompagneront les habitants et les équipes gestionnaires de 4 Pensions pour créer 8 projets de lieux de vie.



### Format inédit

Compte tenu de la crise du Covid-19, la présentation nationale du rapport annuel de la Fondation sur « L'État du Mal-Logement en France » n'aura pas lieu en présentiel cette année, mais se déroulera sous une version digitale, le 2 février. Pour participer à cet événement, retrouvez toutes nos informations sur notre site et nos réseaux sociaux.



© D. R.

## Cœurs résistants

Dès le début de la crise sanitaire, l'association rennaise née en 2016 a été soutenue par la Fondation dans le cadre de ses maraudes et a ainsi pu distribuer près de 700 tickets-service aux personnes en errance. Avec une cinquantaine de bénévoles dont l'originalité est de compter 90 % de ses effectifs parmi des personnes à la rue, cette jeune association est aujourd'hui aussi bien reconnue par les personnes aidées que par la Ville et les partenaires associatifs locaux. Pour aller encore plus loin dans l'inclusion des personnes à la rue, « Cœurs Résistants » a lancé en septembre dernier, une

recherche-action soutenue par des chercheurs de l'Université de Rennes afin d'imaginer les logements rennais de demain pour et avec les personnes non logées. Comment mieux habiter et dans quel logement ? Intégré dans le cadre du plan national « Logement d'abord », ce projet est financé à 100 % par la Fondation et va permettre de recueillir la parole des « sans-voix » sous différentes formes afin de favoriser leur accès et leur maintien dans le logement. En s'adaptant au contexte sanitaire, l'association organise des ateliers de prise de parole et de construction du projet jusqu'en mai prochain. ■

## L'union fait la force

À Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, l'Anah, les conseils régional et départemental et la communauté de communes « Cœurs et Coteaux Comminges » ont pu financer de gros travaux de réhabilitation dans un logement sans confort et très mal isolé où vit un couple très modeste et leurs 2 enfants âgés de 20 et 11 ans. Isolation des murs et plafonds, pose d'un poêle à bois... les travaux ont duré plusieurs mois. Dernière étape de ce projet associant plusieurs collectivités publiques, le financement de 5000 euros par le programme « SOS Taudis » de la Fondation, soit l'équivalent du reste à charge des travaux que le couple ne pouvait assumer. Désormais, la famille vit chez elle dignement et le logement est performant énergétiquement. « Je le dis avec mon cœur, merci ! Je suis tellement heureuse de vivre chez moi, dans le confort, comme tout le monde... » ■



© Urbasen

**À l'étranger, plus de 80 000 personnes aidées**

## Un fonds d'urgence d'envergure internationale

**F**ace à la crise sanitaire mondiale, la Fondation a tenu à répondre à l'urgence au-delà de ses frontières afin de venir en aide aux populations les plus pauvres qui sont dramatiquement et massivement touchées par le virus, alors même qu'elles n'ont aucun filet de sécurité pour préserver leur santé et leur quotidien.

En Afrique de l'Ouest et du Sud, en Amérique latine, en Asie, au Moyen-Orient... au total, 500 000 euros tirés de son fonds d'urgence ont été dédiés à l'action internationale pour assurer la survie de milliers de personnes, adultes et enfants, principalement sous la forme d'une aide alimentaire directe (riz, pâtes, huile...) et la distribution de produits d'hygiène (produits pour nourrissons, serviettes hygiéniques, gel hydroalcoolique...), mais aussi à travers le financement d'appuis psychologiques face à la hausse des violences familiales ou encore la livraison de matériaux de construction pour abriter les habitants du

Salvador et d'Haïti frappés par des tempêtes tropicales à la fin de l'été. Au Tadjikistan, au Liban, la Fondation participe également à des programmes d'aide alimentaire ou d'aide financière d'urgence en partenariat avec des agences des Nations Unies (Programme Alimentaire Mondial) ou encore le ministère des Affaires étrangères.

Dans les pays où elle intervient depuis plusieurs années, au Sénégal, à Madagascar, au Burkina Faso, en Haïti... cette aide d'urgence vient s'ajouter aux programmes d'amélioration des conditions de vie et d'habitat menés sur place avec ses partenaires associatifs historiques. *« Comment faire pour répondre aux besoins vitaux ? Quelles sont nos capacités sur place ? Quels sont les habitants prioritaires ? Notre objectif, c'est de répondre à ces questions dans le contexte de l'urgence de la crise sanitaire et de s'assurer de la pleine efficacité de notre intervention grâce à nos partenaires et à leur réseau »,* note



**« Comment faire pour répondre aux besoins vitaux ? Quelles sont nos capacités sur place ? Quels sont les habitants prioritaires ? »**

Thierry Hergault, chargé de mission Solidarité Internationale à la Fondation Abbé Pierre.

Dans le cadre de son fonds d'urgence, la Fondation a également apporté un soutien financier conséquent à Emmaüs International afin d'aider les communautés qui agissent également au plus près des besoins des plus démunis à travers le monde. Organisation de campagnes de sensibilisation, distribution alimentaires avec des jeunes, mise en place de cantines sociales... autant d'actions menées par les communautés depuis avril dernier pour répondre à l'augmentation de la pauvreté localement. ■



**En France, 1 personne sans domicile sur 4 a moins de 30 ans.**

**300 000 personnes sont sans domicile.**

**1 million de jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 jeune sur 5).**

**Entre 2002 et 2018, le taux de pauvreté des 18-29 ans a augmenté de 50 %.**

## Épiceries solidaires, maraudes, distribution de colis alimentaires...

autant d'illustrations de la précarité des jeunes qui s'est accentuée en nombre et en intensité depuis la crise sanitaire. À 20 ans, on veut vivre. Est-ce normal aujourd'hui de seulement... survivre ?

### 18-25 ans :

# PERMIS DE VIVRE !

**B**ryan a 23 ans et sans hésitation, il précise tout de suite : « *Je ne peux donc pas toucher le RSA* ». Depuis août dernier, il vit sous la tente, à Chantepie, à quelques kilomètres de Rennes. La précarité, il sait ce que c'est depuis ses 16 ans, âge auquel il a quitté le domicile parental. « *C'était compliqué* ». Des hébergements à droite et à gauche et très vite le 115 et des nuits passées dehors. « *C'est grâce aux maraudes et aux associations que j'arrive à survivre. Je tiens le coup pour mon fils, il a 3 ans. J'avance au jour le jour et je me dis que je vais m'en sortir.* »

Pour rester debout, Bryan s'appuie sur la mission locale qui lui verse une aide financière de 75 euros par mois et sur « le Relais », un service de prévention spécialisé de l'association rennaise « Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte » (SEA) où il bénéficie d'un accompagnement pédagogique. « *C'est pour mon fils que je reste motivé, même si c'est dur. On m'aide et ça me permet d'avancer plus vite...* ». Bryan se rend donc régulièrement au local du « Relais » où

des rendez-vous individuels sont programmés pour la vingtaine de jeunes suivis quotidiennement. C'est là qu'il a découvert les chantiers solidaires. « *J'en ai déjà fait 3, ça m'apporte un peu d'argent et ça me fait plaisir d'aider des gens qui sont dans la galère, comme moi. J'aime bien, je vois du monde, je découvre des endroits et j'apprends des choses.* » En octobre dernier, Bryan a participé à la finition des travaux d'un chantier de sortie d'insalubrité dans le Morbihan (photo ci-contre). 4 jours de partage et d'entraide, mais aussi 4 jours de repas chauds avec un toit sur la tête. « *On était logé pas loin, c'était super.* » Avec les 240 euros qu'il a gagnés, Bryan a pu s'offrir un téléphone d'occasion et payer son forfait. « *Mon fils vit chez sa mère, comme ça je peux le joindre...* ». Grâce au soutien du « Relais » et au dispositif « sortir de la rue » de la mission locale, Bryan devrait commencer une formation de remise à niveau rémunérée en décembre. « *Pour les démarches, le mental, c'est important d'avoir des personnes qui vous aident, ça donne de l'espoir* », précise Bryan, accompagné 



© Levy Yann

■ depuis près de 2 ans par l'équipe des 4 salariés du « Relais ». *« Suivre une formation de plusieurs mois quand on n'a pas de logement, qu'on ne mange pas à sa faim et qu'on vit dans la rue, sans ressource, c'est loin d'être facile ! On sait qu'il y aura des hauts et des bas et c'est là qu'on doit être vigilant pour que le jeune ne lâche pas. »* précise Thierry François, éducateur spécialisé au « Relais » qui accompagne en moyenne 150 jeunes chaque année.

En 2019, 318 jeunes en errance étaient recensés à Rennes et cette année, dès septembre, ce chiffre était dépassé. Si des dispositifs d'aide tels que « sortir de la rue » existent, ils ne touchent malheureusement pas tous les jeunes en situation précaire et restent limitées dans le temps. Alors que les conséquences sociales de la crise se feront sentir sans doute pendant de nombreux mois, il devient impératif de ne laisser aucun d'entre eux sur le bord de la route.

### Jeunesse oubliée

Comment imaginer pouvoir penser à construire son avenir quand on n'a pas de quoi se nourrir ? Quand il faut chercher tous les jours où dormir le soir ? Louise a 19 ans. Soutenue par ses parents, la jeune étudiante se



**« Suivre une formation de plusieurs mois quand on n'a pas de logement, qu'on ne mange pas à sa faim et qu'on vit dans la rue, sans ressource, c'est loin d'être facile ! »**

**Thierry François, éducateur spécialisé au « Relais »**

dit chanceuse d'avoir pu commencer en septembre les études de son choix : *« Une école d'assistante sociale, la seule spécialisée qui forme en 3 ans et qui est payante. Je le vois bien autour de moi, les jeunes travaillent pour pouvoir payer leurs études, se loger et manger. Avec le reconfinement, des étudiants sont très inquiets car sans petit boulot, ils ne peuvent plus y arriver... »* Depuis l'été, Louise est aussi bénévole à l'association « Cœurs Résistants » qui vient en aide aux personnes à la rue dans la capitale bretonne. *« Ce qui m'a le plus choquée, c'est le nombre de jeunes de mon âge à la rue. Beaucoup n'ont pas pu aller faire la saison estivale sur la côte. Sans aide familiale, ils se sont retrouvés dehors... »* En novembre dernier, Louise a rencontré une jeune femme de 22 ans, enceinte de plusieurs mois. *« On a tout de suite appelé les*

➔ **Parmi les 5 millions de pauvres décomptés en France en 2017, près de la moitié à moins de 30 ans.**



© Levy Yann

hébergements pour femmes et enfants, mais il n'y avait aucune place, tout comme au 115... ». Les conséquences économiques et sociales de la crise se perçoivent chez beaucoup de jeunes, quel que soit leur statut. À Bordeaux, sur le campus universitaire qui regroupe quelque 50 000 étudiants, certains logements du Crous sont restés vides à la rentrée. Faute de petits boulots pendant l'été, des étudiants ont dû renoncer à leur logement.

Parmi eux, des doctorants en droit. « Ad Hoc » est l'association qui leur vient en aide : « 20 % de nos membres n'ont aucune ressource. Sans bourse, sans chômage ni minima sociaux et avec des cours payés avec 5-6 mois de retard, difficile de ne pas lâcher ! La crise du Covid a été catastrophique. Certains ont tenu 2 mois 1/2 avec 100 euros ! Ils ne mangeaient que des pâtes », confie leur président, Kieran Van Den Bergh. « Aujourd'hui, les étudiants vont à la chasse aux petites aides pour tenir. 50 euros par-ci, un colis par-là... » Pourtant, depuis mars dernier, le Crous a débloqué 600 000 euros d'aides sociales, mais tous les étudiants n'en n'ont pas bénéficié. « Entre l'information qui circule mal, les justificatifs demandés qu'ils n'ont pas et le temps nécessaire qu'on ne peut pas prendre car il faut assurer les cours... Notre association a envoyé des tickets-service jusqu'à Pau et Poitiers », ajoute Kieran. ▶▶▶



« Ce qui m'a le plus choquée, c'est le nombre de jeunes de mon âge à la rue. Beaucoup n'ont pas pu aller faire la saison estivale sur la côte. Sans aide familiale, ils se sont retrouvés dehors... »

Louise



© Ljubisa Danilovic

➔ Aujourd'hui, en France, 300 000 personnes sont sans domicile.



© Levy Yann



« C'est clair, sans l'accompagnement de Surso et ce studio, je n'en serais pas là aujourd'hui. Sans aucune aide, franchement, il faut un moral d'acier. Ce n'est pas qu'une question d'argent, ça dépend aussi de l'humain. »

Yoan

### Des droits, un avenir

➔ Depuis le début de la crise sanitaire, les distributions alimentaires se multiplient partout en France.

À Metz, l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) est aussi sur le quai car la crise a là encore fragilisé un peu plus les personnes isolées et démunies, dont bon nombre de jeunes. 6 logements à petit loyer et en colocation à trois sont proposés par l'AFEV aux étudiants modestes à la Pattrote, l'un des quartiers prioritaires de la Ville, en échange d'heures de mentorat aux enfants scolarisés sur le secteur. Depuis la crise, tous se mobilisent tous les jours pour assurer la distribution de colis alimentaires proposés par les associations du quartier dont ils sont eux aussi bénéficiaires. « Nos principes, ce sont la solidarité et le soutien moral. Créer un lien de confiance avec les étudiants, éviter l'omerta sur les impayés de loyer, le manque de nourriture... il y a un vrai problème d'informations et d'accès aux droits pour ces jeunes. Depuis la crise du Covid, l'entraide s'est encore renforcée », précise Housseem Sahraoui, chargé de développement local à l'AFEV.

Logement, santé, formation, emploi... Favoriser l'accès aux droits de tous les jeunes en situation précaire, c'est aussi l'un des

objectifs de l'association mulhousienne Surso. Avec la Mairie, elle a mis en place en 2009 le dispositif « Logijeunes » destiné à les accompagner depuis la rue jusqu'au logement. Orientés par le 115, la mission locale ou encore la Boutique Solidarité de l'association, Yoan fait partie des 55 jeunes qui bénéficient d'un logement et d'un accompagnement global sur mesure. « C'est clair, sans l'accompagnement de Surso et ce studio, je n'en serais pas là aujourd'hui. Sans aucune aide, franchement, il faut un moral d'acier. Ce n'est pas qu'une question d'argent, ça dépend aussi de l'humain. Aujourd'hui, après des mois de galère, je sais que je ne suis plus seul, qu'on peut m'aider à y voir plus clair. Je me sens en sécurité et ça me motive ! » Yoan est accompagné par Surso depuis 2 ans. Un temps nécessaire qu'il peut prendre pour se reconstruire car il est désormais logé dignement et durablement, après un parcours loin d'avoir été linéaire. « Le "plus" de Surso, c'est d'être une béquille pour les jeunes jusqu'à ce qu'ils arrivent à marcher tout seul. On sait bien que leurs parcours sont de plus en plus chaotiques et que tant que l'autonomie n'est pas là, l'hébergement ne doit pas être remis en cause », précise Christine Ramakistin, assistante sociale à Surso.

Début décembre, pour répondre à l'urgence, une prime exceptionnelle de 150 euros a été versée à 1,3 million de jeunes par le Gouvernement. Mais c'est d'une véritable stratégie de lutte contre la pauvreté dont ils ont besoin qui leur garantisse l'accès aux droits fondamentaux que sont un revenu suffisant dès 18 ans et un logement pérenne. Pour se construire et construire la société de demain. ■

**Antoine Dulin**

## « Élargir le RSA, un investissement social nécessaire »

Antoine Dulin est Vice-Président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et rapporteur de plusieurs avis du CESE sur l'insertion et les droits des jeunes.



© Eric Soudan

### Quel regard portez-vous sur la situation des jeunes aujourd'hui ?

La crise du Covid touche massivement les jeunes et a exacerbé la précarité qui était déjà la leur, mais que l'on ne voyait pas du fait de l'existence de ce que j'appelle « l'économie de la débrouille » : les petits boulots, les contrats d'intérim... À Lyon, pendant le confinement, 4 000 étudiants ont fréquenté les épiceries sociales et solidaires et 95 % d'entre eux étaient inconnus de ce réseau d'aide alimentaire. La crise sanitaire a révélé la grande précarité des moins de 25 ans qui sont depuis longtemps ignorés des politiques publiques. N'oublions pas que notre protection sociale est construite depuis l'après-guerre sur la solidarité familiale (citons entre autres la demi-part fiscale, les allocations familiales...). Mais quand celle-ci ne peut pas fonctionner ? On l'a bien vu avec cette crise, des familles très modestes n'ont pu répondre à leur obligation alimentaire et de nombreux jeunes, entre 16 et 25 ans, se sont retrouvés totalement démunis.

Ce qui est problématique en France, c'est que depuis 20 ans, on laisse sur la route des jeunes qui n'ont ni aide familiale ni aide publique et que l'on reproduit cette inégalité sociale année après année. Bien sûr, la solution à la précarité des jeunes, c'est l'emploi. Mais il faut savoir qu'aujourd'hui, un jeune trouve son 1<sup>er</sup> emploi en moyenne à 27-28 ans. Dans les années 90, la moyenne était

de 22 ans et demi. Le vrai problème qu'il faut résoudre aujourd'hui, c'est comment réduire ce parcours du combattant que connaissent certains et qui n'a plus rien à voir avec le parcours linéaire que les jeunes pouvaient avoir dans les années 70. Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, l'obligation de formation qualifiante jusqu'à 18 ans sur laquelle j'ai travaillé est un des leviers à actionner. Mais il n'est pas suffisant.

### Vous évoquez l'importance de l'emploi. C'est justement l'argument de l'État qui refuse l'élargissement du RSA aux moins de 25 ans au prétexte qu'il favorisera l'assistanat.

Non. Rien ne prouve que le RSA est désincitatif à l'accès à l'emploi. Le RSA est un revenu de solidarité, un filet de sécurité nécessaire. Il faut absolument aujourd'hui stopper la reproduction des inégalités sociales et l'élargissement du RSA aux jeunes de moins de 25 ans est un moyen d'action. Rappelons ici que depuis des années, on multiplie les dispositifs en faveur des jeunes mais, depuis 1988 et la création du RMI (qui a précédé le RSA), les jeunes n'ont eu accès à aucun droit, aucune allocation. Or nul dispositif ne peut fonctionner et être efficace s'il n'est pas couplé à une allocation. On ne peut pas s'occuper de son avenir si on n'a pas de quoi se loger et se nourrir. Il faut savoir que la France est l'un des derniers pays

d'Europe à ne pas offrir un revenu minimum aux jeunes. Dans les pays nordiques, une allocation d'autonomie est versée dès 18 ans.

L'élargissement du RSA aux moins de 25 ans est un investissement social qui doit permettre aux jeunes en situation de précarité de pouvoir s'inscrire dans un parcours d'accompagnement et d'insertion. Nous l'avons vu avec la



« À Lyon, pendant le confinement, 4 000 étudiants ont fréquenté les épiceries sociales et solidaires. »

Garantie jeunes qui assure une formation et une allocation aux 16-25 ans pendant un an. 50 à 60 % de ses bénéficiaires s'en sortent, mais elle laisse encore trop de jeunes sur le bord de la route car elle est limitée dans le temps et ne garantit pas l'accès à d'autres droits. Alors que le Gouvernement est capable de penser une loi sur le 4<sup>e</sup> âge et la dépendance, il doit être en mesure de penser la transition vers la vie active et l'accompagnement des jeunes, qui sont aujourd'hui parmi les plus précaires. Répondre à la précarité des jeunes, c'est aussi répondre à la question de la solidarité intergénérationnelle dans notre société. ■

**M. B, Paris**

*En septembre dernier, j'ai rencontré des jeunes qui parlaient du mal-logement au nom de la Fondation dans la rue, pouvez-vous m'expliquer cette nouvelle démarche?*

Effectivement, la Fondation s'est lancée pour la première fois de son histoire dans une opération de sensibilisation et de sollicitation du grand public dans les rues de Paris, afin de mobiliser le plus grand nombre autour du combat contre le mal-logement. Travaillant au sein d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire, une dizaine de jeunes salariés, formés et encadrés, sont allés à la rencontre des Parisiens, de 11 heures à 19 heures, près de l'Opéra, des places de la Bastille et de la République ou encore en gares de Lyon et Montparnasse. Pendant près d'un mois ½, ils ont témoigné et dialogué, en face à face, évoquant le travail effectué par la Fondation auprès des plus fragiles grâce à la générosité publique et rappelant qu'aujourd'hui près de 4 millions de personnes, adultes et enfants, sont mal logés, dont près de 300 000 sont sans domicile fixe. Une opération réussie qui a permis de prendre contact avec des centaines de personnes, bon

nombre d'entre elles ayant choisi d'aider la Fondation à agir en s'engageant à donner tous les mois. Dans un avenir proche, ces équipes seront également présentes dans plusieurs villes de province.

**M<sup>me</sup> L, Blois**

*J'habite Blois et m'interroge sur les relations entre la Fondation et Emmaüs Solidarité. Qu'en est-il?*

La Fondation Abbé Pierre et l'association Emmaüs Solidarité, toutes deux adhérentes au mouvement Emmaüs, partagent les mêmes valeurs et les mêmes principes. Nous menons conjointement nos appels à la générosité du public pour agir ensemble pour l'hébergement et logement des plus démunis. Chaque année, à ce titre, la Fondation verse directement près de 2 millions d'euros à Emmaüs Solidarité. Cette structure que vous connaissez bien, accueille de manière inconditionnelle, héberge et accompagne vers l'insertion 5 000 personnes et familles en grande difficulté sociale à Paris, en région parisienne et dans le Loir-et-Cher.



E110|BSABO

## Bon de soutien et d'abonnement

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9

**Oui, je décide de m'abonner** au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre: « et les autres? » pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats. 4 € pour 4 numéros par an.

**Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de:** ..... €

M<sup>me</sup>                       M<sup>lle</sup>                       M.

Raison sociale: .....

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone (facultatif): .....

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse:

..... @ .....

Règlement:  chèque bancaire ou postal

**libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre**

La Fondation Abbé Pierre s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité chez des prestataires de confiance. Leur traitement est réalisé par le service de la relation donateurs de la Fondation, pour gérer vos dons et envoyer vos courriers et reçus fiscaux. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation Abbé Pierre - Centre de Traitement des Dons - 59898 Lille Cedex 9. Tél.: 01 55 56 37 25. Email: service.donateurs@fondation-abbé-pierre.fr Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case:

## La Fondation réagit

**Le Président de la République avait annoncé le 14 octobre une aide exceptionnelle de 150 euros pour les ménages bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et de 100 euros par enfant pour les bénéficiaires de l'Aide personnalisée au logement (APL), précisant que cette aide touchait « tous les jeunes, les 18-25 ans ».**

Non, elle n'a pas touché tous les jeunes ! Un jeune de moins de 25 ans, sans emploi, sans logement et sans soutien familial n'avait droit à rien. Il y a eu confusion totale au plus haut sommet de l'État.

Grâce à l'interpellation immédiate de nombreuses associations, dont la Fondation, le Gouvernement a réagi et élargi la distribution de cette prime exceptionnelle. 1,3 million de jeunes en situation précaire, notamment les jeunes boursiers, ont finalement touché 150 euros entre fin novembre et début décembre. Mais toujours rien pour les moins de 25 ans qui ne bénéficient d'aucun dispositif ni d'aucune aide...

Et quand bien même, combien de temps vit-on avec 150 euros ?

Quelques jours de répit accordés ne règlent en rien la situation de tous les jeunes en grande précarité, alors que la crise provoque et continuera de provoquer d'énormes ravages parmi eux dans les mois à venir.



## Il faut recadrer le tir de toute urgence,

*il faut augmenter le RSA et l'élargir à tous les jeunes !*



Sans délai, il faut absolument que le chef de l'État et le Gouvernement acceptent d'augmenter le RSA durablement, pas seulement un mois, pas seulement à coup d'aides exceptionnelles et ponctuelles.

La situation ne va pas s'améliorer dans les mois qui viennent et le Chef de l'État lui-même l'a reconnu dans son allocution du 24 novembre dernier.

C'est pourquoi il faut impérativement et au plus vite élargir ce minimum vital aux moins de 25 ans. Rappelons qu'aujourd'hui, 25 % des moins de 25 ans n'ont pas d'emploi...

La Fondation, ainsi que les 60 organisations membres du Pacte de Pouvoir de Vivre, toutes témoins et actrices de ce que la société vit en ce moment, demandent à être reçues au plus vite par le Premier Ministre, notamment pour évoquer ce sujet qui ne peut plus attendre.

Nous avons le devoir de nous battre pour toutes celles et ceux qui souffrent. Pour tous les jeunes, sans exception aucune, sans lesquels nous ne pourrions construire la société de demain.

**300 000**

**c'est le nombre de personnes sans domicile, en France.**

Cette estimation a été calculée par la direction des études de la Fondation à partir des données publiques existantes. Elle lui permet de réitérer ses demandes en faveur des plus démunis auprès du Gouvernement et montre surtout, hélas, une explosion dramatique du nombre de personnes en grand danger (elles étaient 143 000 lors de la dernière enquête de l'Insee, en 2012).

**Encadrement des Loyers**

Le 13 novembre, la Fondation publiait un document d'analyse sur l'efficacité de l'encadrement des loyers : ce dernier, lorsqu'il est mis en application par les Maires, apporte effectivement un bol d'air aux locataires modestes. De nombreuses villes se sont d'ailleurs récemment portées candidates à l'encadrement : Grenoble, Bordeaux, Lyon, Villeurbanne, Montpellier, Est-Ensemble, Plaine-Commune.

## Alerte sur l'hébergement et le logement

Mercredi 25 novembre au matin, le Collectif des Associations Unies (CAU) tenait une conférence de presse, en présence de ses 2 portes paroles nationaux et avec les éclairages d'acteurs associatifs locaux depuis la Seine-Saint-Denis, Nantes, Marseille et Lille. Objectif : alerter sur les tensions subies par le secteur de l'hébergement et du logement, sur la situation des personnes sans domicile et mal logées face à la dureté de la crise, et formuler des réponses ambitieuses et structurelles pour sortir de cette impasse. ■



© Yann Levy

## Mortalité des personnes à la rue

Créé en 2002, le Collectif « Les Morts de la rue », qui regroupe une cinquantaine d'acteurs associatifs, a publié début novembre son enquête annuelle sur la mortalité à la rue. 659 décès ont été recensés en 2019, à un âge particulièrement jeune, 50 ans en moyenne. Parmi les personnes pour lesquelles il a pu être recueilli le temps passé à la rue, près

de 90 % avaient connu un parcours d'au moins un an d'errance, mettant en lumière les limites des dispositifs actuels d'hébergement et de logements accompagnés. Avec l'engorgement de ces dispositifs, ces personnes sont aussi exposées à la violence de la vie à la rue. Dans près d'un cas sur cinq, leurs décès sont consécutifs à des causes violentes. ■

## Non aux expulsions de lieux de vie informels

Dans son nouveau rapport annuel, l'Observatoire inter-associatif des expulsions collectives de lieux de vie informels a recensé 1079 expulsions du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 octobre 2020, en France métropolitaine. Et le contexte de la crise sanitaire n'a pas enrayer ces pratiques. Depuis le 17 mars, dans ce contexte et

malgré la prolongation de la trêve hivernale, 699 expulsions ont eu lieu, venant aggraver des conditions de vie souvent déjà totalement indignes. Ce sont, en moyenne, 448 hommes, femmes et enfants qui sont expulsés, chaque jour et de manière répétée pour un certain nombre de ces personnes. Pareil constat pousse les

8 associations qui composent l'Observatoire (dont la Fondation) à demander de nouveau que des solutions de logement dignes et pérennes soient proposées à chaque habitant, quels que soient son origine, sa situation administrative, ses projets et ses besoins. ■



## Point de vue

# « Voulons-nous d'une société qui laisse s'installer la pauvreté ? »

Sociologue, **Denis Colombi** a notamment écrit : « *Où va l'argent des pauvres. Fantômes politiques, réalités sociologiques* » (éditions Payot).

### Aujourd'hui, pensez-vous que le regard de la société portée sur les pauvres a changé ?

Dans mon livre, j'ai montré que l'idée selon laquelle les pauvres géraient mal leur argent était fautive. Elle ne repose sur aucune étude et elle est même en contradiction avec les recherches et les analyses en sciences sociales sur ce sujet. Elles montrent en effet que les pauvres gèrent plutôt bien leur budget mais qu'il est plus difficile de le faire quand on a peu de moyens. En culpabilisant les pauvres, on se trompe complètement de problème et on en vient à proposer des politiques publiques qui, au lieu d'aider, fragilisent encore plus. Prenons l'exemple de la prime de Noël que certains départements ont voulu donner par chèque afin qu'elle soit « bien » utilisée pour acheter des jouets et rien d'autre. Avec de telles mesures, les personnes en situation précaire n'ont plus aucune capacité ni liberté de choix et dépendent totalement du bon vouloir des autres.

Plus globalement, les personnes en situation précaire sont prises en étau : on leur reproche à la fois de ne pas savoir épargner pour s'en sortir et en même temps, dès qu'elles commencent à le faire, on ne fait plus rien pour elles. Et dans les deux cas, on limite de plus en plus les aides.

Avec la crise, il semble que la perception de la pauvreté soit en train de changer, mais je serai très prudent sur ce sujet. C'est le sociologue Serge

Paugam qui s'est le premier intéressé à la variation de la perception de la pauvreté en fonction de la situation économique et c'est vrai qu'aujourd'hui, on peut noter l'émergence d'un regard plus compassionnel de la part des pouvoirs publics à l'égard des plus démunis. Mais le problème, c'est que cette perception ne prend en compte qu'une partie des pauvres, ceux qui seraient les victimes d'un événement qui nous échappe (le Covid) et que cette perception ne va durer que le temps de la crise. Mais après ? Il y a une forme de pauvreté qu'on ne veut pas voir et sur laquelle on n'agit pas ou très peu. La question qu'il faut poser aujourd'hui, c'est : Quelle politique publique veut-on vraiment mettre en place ? Celle qui éradique totalement la pauvreté ou celle qui n'intervient que sur les victimes du système ?

### Après la crise du Covid, plus besoin de s'occuper des pauvres, c'est ça que vous craignez ?

Je pense qu'effectivement il faut insister aujourd'hui sur l'existence d'une pauvreté durable qui n'est pas liée à la conjoncture, qui est structurelle, et qui ne doit pas être niée. Bien sûr, on peut « tomber » dans la précarité et « en sortir » grâce à la mise en place de mesures exceptionnelles, mais on le voit dans les statistiques : il y a aussi une pauvreté inscrite dans la durée qui ne varie pas beaucoup. Il ne faudrait pas que le virus serve de prétexte pour

aider ponctuellement et qu'ensuite, on ne fasse plus rien. Au contraire, la pauvreté endémique doit être prise à bras-le-corps. On en revient à la vraie question : Veut-on vraiment éradiquer la pauvreté ?



**Il faut insister aujourd'hui sur l'existence d'une pauvreté durable qui n'est pas liée à la conjoncture, qui est structurelle, et qui ne doit pas être niée.**

### Les jeunes sont-ils victimes de cette pauvreté durable ?

C'est une question délicate. Le sociologue Louis Chauvel parle d'un « effet de rémanence », c'est-à-dire de persistance tout au long de la vie des difficultés rencontrées lors de l'entrée sur le marché du travail et je pense, que cet effet va s'appliquer aux jeunes touchés par la crise du Covid. En effet, ceux et celles qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail vont payer les pots cassés de ce que nous traversons aujourd'hui. Nombre d'entre eux risquent d'être fragilisés pendant toute leur carrière. Là encore, la vraie question est de savoir si les pouvoirs publics voudront ou non les accompagner durablement. ■



## Humour et générosité

**Guillaume Meurice et Charline Vanhoenacker ont remis 27 000 € à la Fondation.** Ce don correspond aux droits d'auteur du *Cahier de vacances de Manu 2* vendu à plus de 35 000 exemplaires. En reversant généreusement l'intégralité de leurs droits d'auteurs, Guillaume Meurice et Charline Vanhoenacker vont permettre à la Fondation de poursuivre ses actions aux côtés des plus fragiles. Plusieurs exemplaires du *Cahier de vacances de Manu 2* ont été envoyés aux Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation.

## Merci Pénélope!

**Samedi 7 novembre, Pénélope Bagieu, autrice et illustratrice a mis en vente 45 de ses œuvres au profit des actions de la Fondation.** Une opération inédite qui a permis de récolter 23 919 euros en moins de 2 minutes! L'intégralité des dessins à l'encre et au crayon se sont vendus via la plateforme de collecte sociale et solidaire « Hello Asso », partenaire de la Fondation.

## Actinvision

**Actinvision Paris et Actinvision Strasbourg (traitement de data) ont reversé à la Fondation 5 % de leur chiffre d'affaire** facturable du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020, soit 10 967 €. « Nous avons souhaité que cette aide permette de lutter contre l'habitat indigne et d'aider les personnes qui sont dans le besoin. », Olivier Catherin, PDG.



## Prêt à Impact au profit de la Fondation

La Caisse d'Épargne a lancé le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le « Prêt à Impact Social et Environnemental », une nouvelle offre pour valoriser l'engagement social ou environnemental de ses clients du secteur de l'immobilier et du logement social.

Pour chaque Prêt à Impact souscrit, le taux d'intérêt sera indexé sur un objectif de performance extra-financier social ou environnemental de ses clients et la bonification perçue pourra être reversée à une association. Avec ce 1<sup>er</sup> Prêt à Impact, la Caisse d'Épargne Île-de-France et la Régie Immobilière de la Ville de Paris ont convenu conjointement de reverser annuellement 50 % du montant de la bonification à la Fondation Abbé Pierre. 🏡

**De gauche à droite:** Serge Contat, directeur général de la RIVP, Pascal Chabot, membre du directoire de la Caisse d'Épargne IDF, Christophe Robert, délégué général de la Fondation et Fabrice Gourgeonnet, directeur du Développement Caisse d'Épargne

## Un soutien accentué

Partenaire fidèle depuis plus de 16 ans, IKEA soutient activement la Fondation via le mécénat financier (86 000 €/an) et le don de produits (128 000 €/an). Face à la crise Covid-19 et à ses conséquences sociales, IKEA France a décidé de poursuivre et d'amplifier son soutien financier de 126 000 € et des dons de produits à hauteur de 148 000 € supplémentaires. Ils seront apportés au réseau des Boutiques solidarité et Pensions de famille ainsi qu'au dispositif « Un Domicile fixe et décent pour tous ».

« Au moment du déconfinement comme beaucoup, nous avons cru que le pire était passé. Mais en quelques semaines, chacun a compris que beaucoup de ménages, de familles avaient basculé d'un équilibre précaire à une vraie et difficile précarité. Face à cette réalité,



nous avons décidé de soutenir un peu plus la Fondation et son réseau car c'est maintenant et sans attendre qu'il faut travailler à atténuer les conséquences sanitaires et sociales de la pandémie COVID. Pour ce faire, le plus efficace est de se rapprocher de ceux qui, comme la Fondation Abbé Pierre et son réseau, apportent des solutions rapides, mais aussi construisent des programmes pour soulager et accompagner les bénéficiaires à repartir autonomes dans un nouveau quotidien redevenu acceptable », a souligné Pierre Deyries, directeur du développement durable. 🏡



# Suivre les pas de l'abbé Pierre en transmettant tout ou partie de vos biens

## Le legs, un cadeau de la vie après la vie :

Vous pouvez choisir de transmettre par testament tout ou partie de vos biens à la Fondation Abbé Pierre en la désignant comme bénéficiaire de votre testament. Vous soutenez ainsi une cause qui vous tient particulièrement à cœur mais la succession n'est effective qu'après votre décès. Vous disposez de vos biens jusqu'à la fin de votre vie et vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou annuler votre testament. Il existe plusieurs formes ou types de legs en fonction de ce vous souhaitez transmettre.

## La Donation, un don immédiat :

En faisant une donation, vous choisissez de transmettre immédiatement un bien ou une somme d'argent. Les biens immobiliers recueillis sont proposés en priorité à des associations à des fins de logements très sociaux. S'ils ne sont pas adaptés à cet usage, la Fondation les vend pour renforcer ses moyens d'action pour le logement des personnes défavorisées.

Le Don sur succession : si vous héritez, vous

pouvez décider de donner une partie des biens reçus à la Fondation Abbé Pierre et bénéficier d'un allègement des droits de succession.

## Assurance-vie, une épargne de solidarité :

En souscrivant un contrat d'assurance-vie, vous épargnez à votre rythme un capital qui reviendra à la fondation après votre décès. Si vous en avez besoin, vous restez libre de disposer de cet argent, à tout moment.

## « Partageons ! Donnons ! Tendons la main aux autres ! »

abbé Pierre

*Demandez une brochure gratuite, avec toutes les informations nécessaires sur les legs et donations, ainsi que des modèles de rédaction de votre testament.*

*N'hésitez pas à interroger Joëlle Garnier, votre interlocutrice privilégiée : 01 55 56 37 27*

## DEMANDE D'INFORMATIONS LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

**OUI**, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, la brochure d'informations « Legs, donations et assurances-vie » de la Fondation Abbé Pierre.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

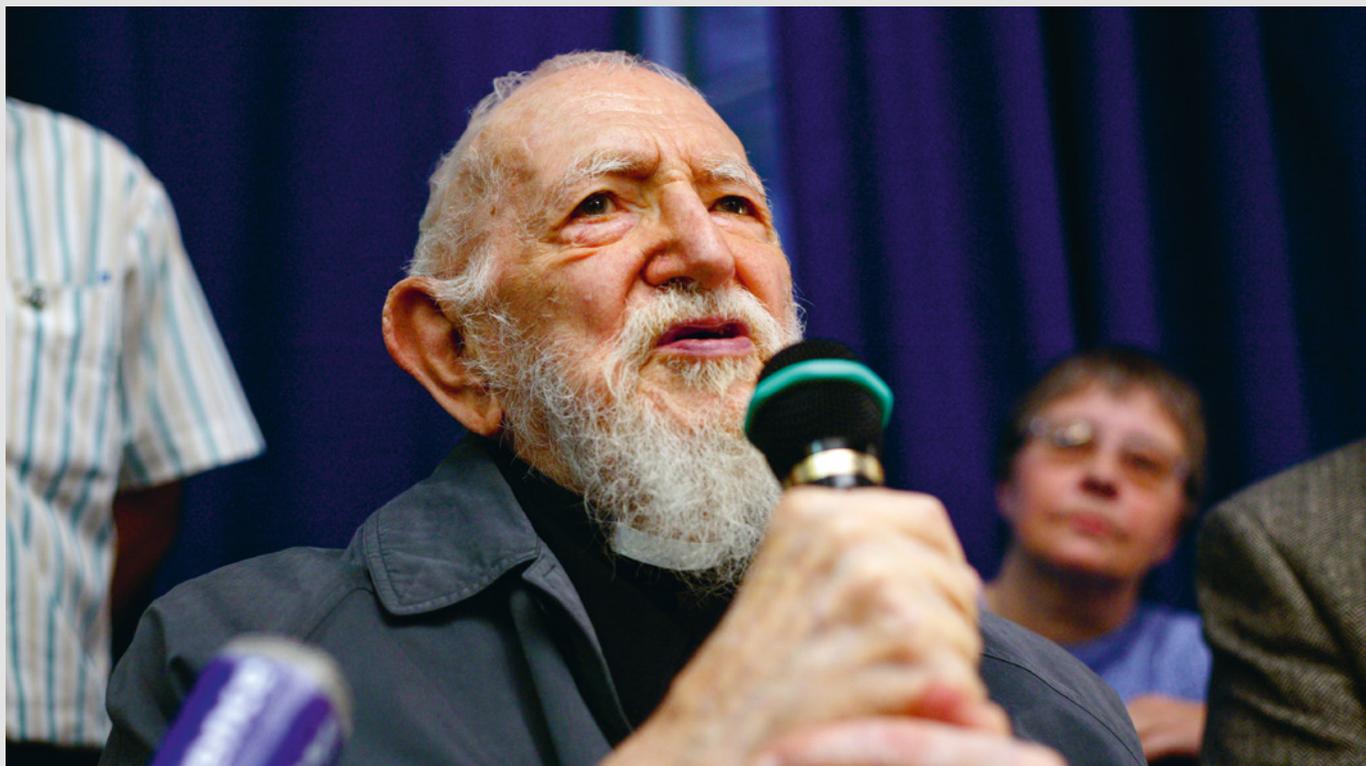
**OUI**, je souhaite être contacté(e) par téléphone au numéro suivant : .....

Pendant la journée, de préférence entre ..... heures et ..... heures.

Coupon à compléter, à détacher et à envoyer sous enveloppe timbrée à :

**Joëlle Garnier – jgarnier@fondation-abbé-pierre.fr – Téléphone : 01 55 56 37 27**  
**FONDATION ABBÉ PIERRE – 3, rue de Romainville, 75019 Paris.**





© Sebi Godéfroy

## Message de l'abbé Pierre

L'abbé Pierre a toujours placé les plus fragiles, les plus souffrants, les sans-voix, au cœur de son combat contre la pauvreté et l'exclusion. Et parmi ces personnes laissées au bord de la route par une société parfois aveugle à la souffrance d'autrui, il y a les enfants et les jeunes.

L'abbé Pierre a toujours eu une attention particulière pour les générations futures, celles qui incarnent l'avenir, qui portent en elles la société de demain. Elles ont toujours nourri et amplifié l'ardeur de son combat. À quoi bon en effet vouloir construire une société plus juste, plus fraternelle, plus solidaire si elle n'est pas destinée à permettre l'épanouissement de nos enfants, de toutes celles et ceux qui nous suivront ?

Alors que le monde est confronté à une triple crise sanitaire, sociale et économique, une crise profonde et planétaire, aux conséquences humaines sans commune mesure avec ce que l'Occident a vécu depuis l'après-guerre, notre pays, 6<sup>e</sup> puissance mondiale, laisse un grand nombre de ses jeunes, de ses enfants vivre dans la plus grande détresse et le plus grand dénuement. Dans la rue, sans toit, sans accès à la santé, à l'éducation ni même parfois sans 3 repas par jour.

Aujourd'hui, 1 personne à la rue sur 4 est âgée de moins de 30 ans et 1 million de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté. Une telle injustice est inacceptable. Elle est indigne de notre République garante des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité pour lesquelles tant de personnes se sont battues et continuent de se battre.

Il nous faut aujourd'hui lutter pour plus d'équité et de justice à l'égard des plus faibles, en demandant tant que cela ne sera pas suffisant, plus de moyens humains et financiers pour éradiquer la misère qui continue à faire trop de victimes.

Ce fut le combat humain et politique porté sans relâche par l'abbé Pierre pendant toute sa vie. Et l'ensemble des responsables politiques doivent se souvenir de ses mots qui en définissent si clairement la portée et l'enjeu : *« Il s'agit de lutter à la fois pour remédier aux causes, en même temps que pour donner du secours immédiat. Il faut tout le temps mener de front ces deux actes »* (décembre 1969). ■

**Raymond Étienne,**  
Président du groupe de la mémoire  
de l'abbé Pierre.

➔ **Octobre 2004 :**  
l'abbé Pierre inaugure  
la Pension de famille  
de Marseille.

« Tous responsables, tous nécessaires ! Nous sommes tous ensemble responsables, responsables de nous-mêmes et responsables les uns des autres, et c'est cela la grandeur d'être homme. »

Faim et soif, juin 1962